



MERVENTAIS

DIET et son moulin.

" Des buissons d'aubépines aux fleurs blanches abritant à leur ombre un tapis doré de primevères; le rouge-gorge volant sur les rochers, l'hirondelle sur l'eau, la linotte sur la branche, l'alouette dans la nue; un ensemble harmonieux d'eaux limpides, d'herbes fraîches, de bruyères fleuries, d'ombrages ondoyants, des toits aux tuiles brunes ou rouges qui paraissent, au fond d'un ravin, gracieusement encadrés par des collines en amphithéâtre et doucement éclairés par le plus beau ciel : voilà notre arrivée au moulin de Diet en suivant les sinuosités charmantes de la Mère.

Ici, pour un instant, nous quittons les forêts;

Voici Diet au sein de ses vergers si frais :

Salut, Diet ! salut, ô riante prairie

Pendant l'été si verte, au printemps si fleurie ! " (1)



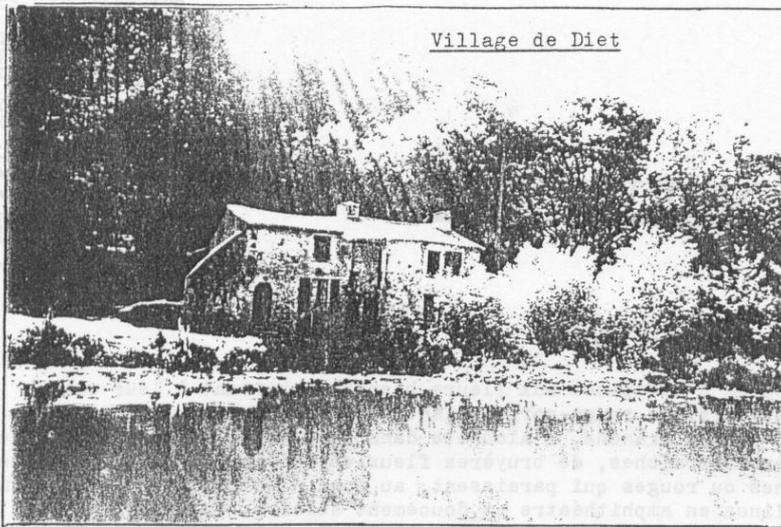
Diet, ruines du moulin et de la cnaussee (au premier plan)

(1) Impressions d'un pêcheur à la ligne sur les bords de la Mère.

Bulletin n° 25 _____ Dépot Légal 2ème semestre 1996

Mme Maryline RAIMOND-VINCENT

Novembre 1996



Village de Diet

P.397

Ce tableau champêtre et idyllique fut brossé, il y a une centaine d'années, par Mr Louis Brochet dans son livre : " La Forêt de Vouvant

Les années ont passé : les choses, les lieux, les habitants ont changé mais chanté autrefois par les poètes, le charme de Diet sur la rive droite de la Mère (affluent de la Vendée) n'est-il pas toujours présent ?

Le village n'est pas complètement déserté puisque habit-

toute l'année mais il est bien paisible.

Depuis longtemps, le bruit des moulins s'est éteint. L'animation créée par les nombreux habitants plus ou moins apparentés (jusqu'à 20 personnes en 1901), les allées et venues des animaux domestiques, la fréquentation du petit " débit de boissons " qui servait à l'occasion de savoureuses fritures de gardons, tout cela, bien sûr, a disparu.

Comme ont disparu l'activité économique et l'importance qu'apportaient autrefois ses familles laborieuses à ce petit village retiré de Mervent.

Comme ailleurs dans la vallée, la Mère grossie par la montée des eaux retenues par le barrage de Mervent, forme à Diet un paisible plan d'eau que fréquentent encore les barques des pêcheurs et où se reflètent les dernières habitations du village. Le paysage nouveau forme donc encore, ici, un cadre bien agréable et reposant (sauf en cas de sécheresse ou de vidange du barrage quand la vallée découvre son sol craquelé).

Origine de Diet.

Diet existe sans doute depuis le Moyen Age, époque où furent construits les moulins à tan et à foulon ainsi que l'importante chaussée.

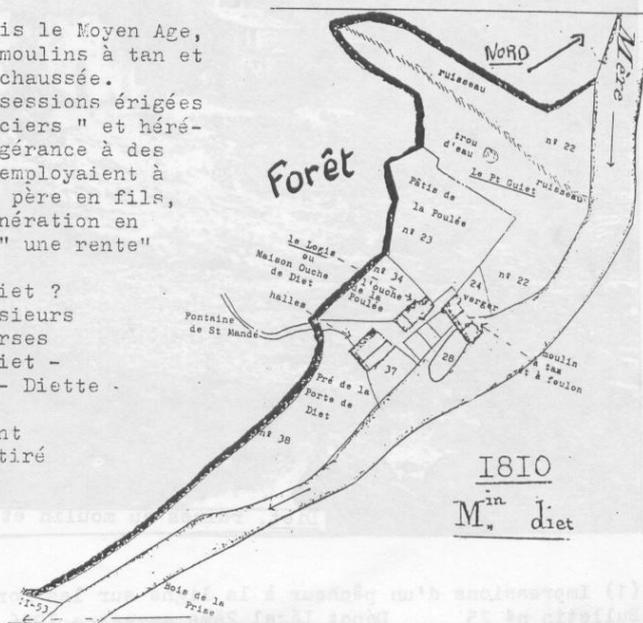
Ces moulins étaient des possessions érigées en fiefs appelés " fiefs non fonciers " et héréditaires. Ils étaient donnés en gérance à des gens de métiers, qualifiés, qui employaient à leur service des journaliers. De père en fils, le métier se perpétuait et de génération en génération, chacun devait payer " une rente " à qui de droit.

Mais d'où vient le nom de Diet ?

Voici, au fil du temps, plusieurs noms donnés à ce village et diverses façons de les orthographier : Dhiet - Dié - Diept - La Petite Dieptte - Diette - et Guiet.

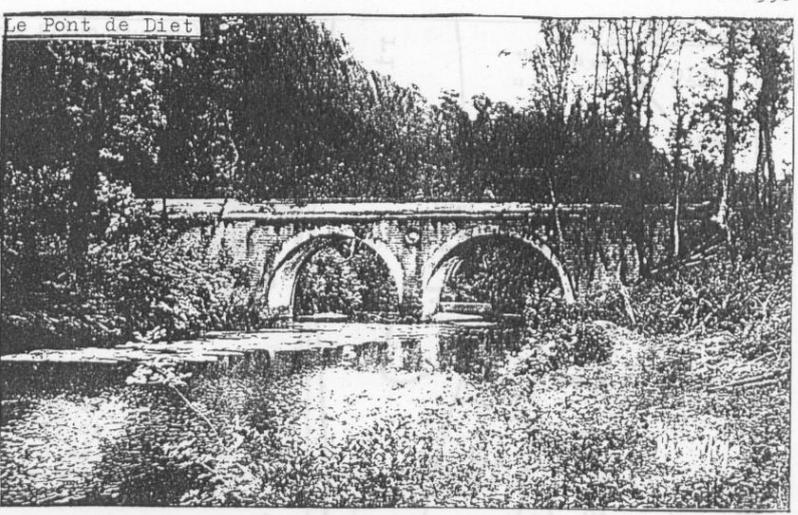
Dié, Diet est un nom de saint (Déodat mort en Alsace en 679) tiré du gaulois et du latin Déodatus, surnom mystique qui veut dire : " Donné de Dieu ".

Guiet, vient de Guy, nom d'origine germanique " Wid " = bois. Or, on trouve bien au village qui nous intéresse des



parcelles de terrain appelées " le Petit Guiet " justement en bordure de la forêt.

Guiet voudrait-il, peut-être rappeler qu'un gué, à cet endroit, permettait de traverser la rivière et le petit ruisseau descendant du Pont-Prin, qui reçoit les eaux de la fontaine du cerisier et qui se jette près de là, dans la Mère, un peu en aval du pont enjambant maintenant la rivière.



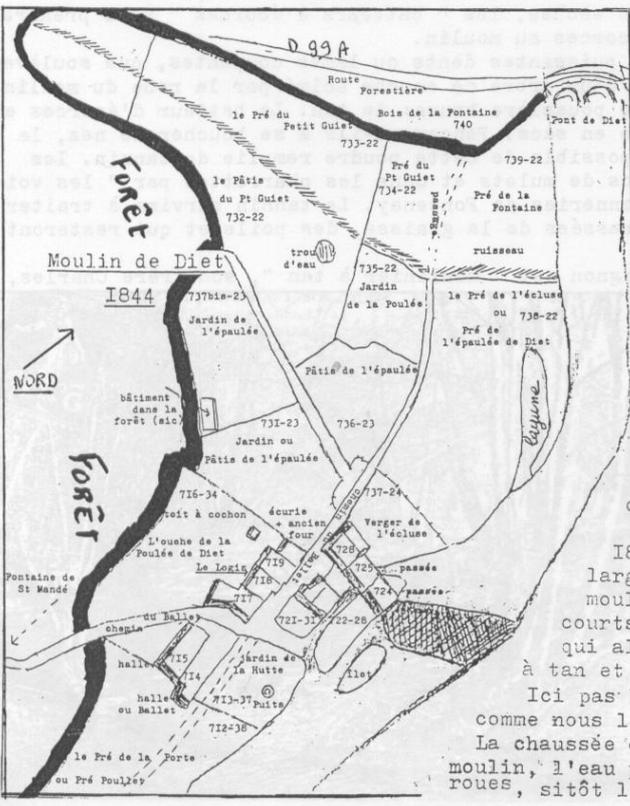
Ce pont existe depuis la construction de la route forestière sous le Second Empire et date de 1863 (voir bulletin n° 10).

Laquelle de ces trois hypothèses adopterez-vous pour expliquer l'origine du nom de Diet ?

Le village.

Comme pour tous les autres moulins de Mervent, deux plans anciens nous montrent la topographie des lieux : deux cadastres qui sont en mairie et qui datent l'un, de 1810 (plan impérial) et l'autre de 1844 (plan royal).

Dans une courbe molle de la Mère bordée par deux pentes boisées, sur la rive concave, à flanc de coteau, autour des moulins, quelques maisons, terres, prés et jardins forment ce plaisant petit hameau.

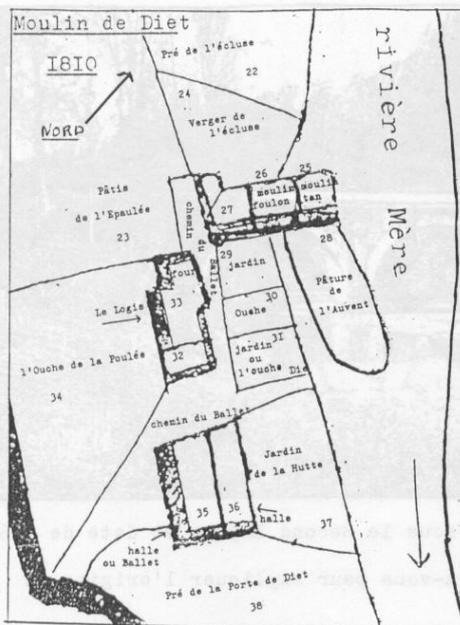


En 1836, dans un acte de rente, le village est mentionné ainsi : " moulin à eau à deux roues appelé moulin de Diet avec appartenances, dépendances consistant en bâtiments d'habitations, servitudes, jardins, prés, le tout d'un seul tenant, confrontant du Nord de la rivière Mère et aux trois autres parts à la forêt de l'Etat contenant un hectare et vingt ares ".

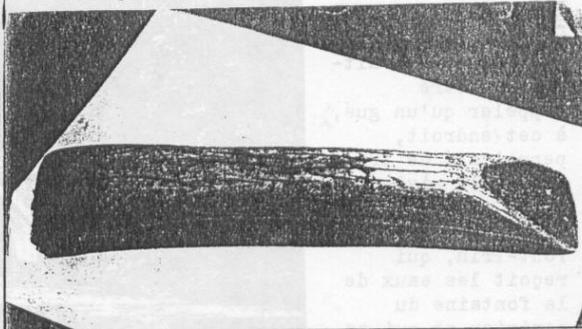
Sur le coteau Ouest, la fontaine de Saint Mandé ne tarissait jamais et fournissait une eau propre à la consommation. " C'était la meilleure eau de toutes les fontaines de la forêt disait un ancien bûcheron qui s'y connaissait !

On remarque sur le plan de 1844 (ci-contre), l'importance de la large chaussée (27 m. X 8 m.) du moulin. Celui-ci possède deux très courts canaux de dérivation ou " passées qui alimentent en eau la roue du moulin à tan et celle du moulin à foulon.

Ici pas besoin qu'ils soient très longs comme nous l'avons vu à Ecoutard et à Gazeau. La chaussée étant construite tout près du moulin, l'eau peut arriver immédiatement sur les roues, sitôt les vannes levées.



Plou (pelou) outil pour écorcer les troncs



De tout temps, il est fait mention de ces deux moulins, comme en 1711, où " le moulin de Guet dans le fond de la forêt est habité par le nommé Louis d'Enfer et sa femme ".

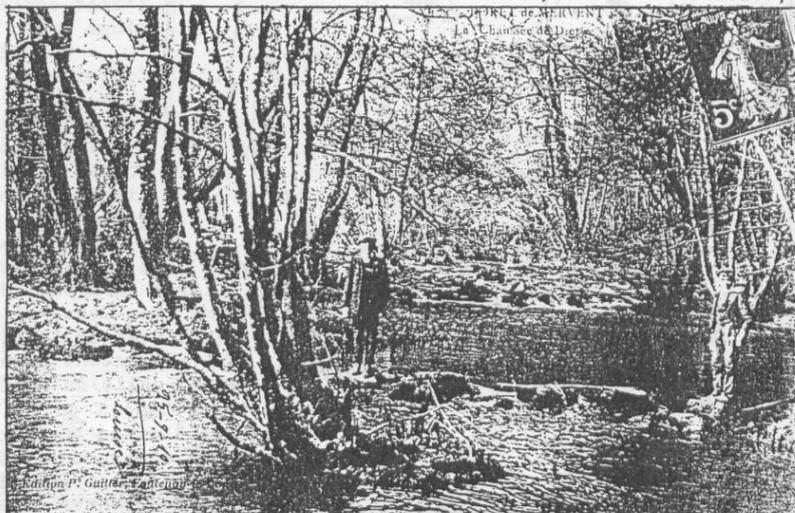
Le moulin à tan écrase l'écorce des chênes qu'il réduit en poudre : le tan. En mai ou au plus tard début juin, à la montée de la sève, les bûcherons abattent des baliveaux de chênes dans les coupes choisies. Alors, les " écorcheurs " à l'aide de leur " pelou ", os du tibia de cheval, taillé d'une façon adéquate

(voir ci-dessus) décollaient l'écorce des troncs et des branches. Ces écorces, formant comme des tuyaux étaient mises à sécher sur des " perchées " - ensemble de perches assemblées en faisceaux (voir au musée de la forêt).

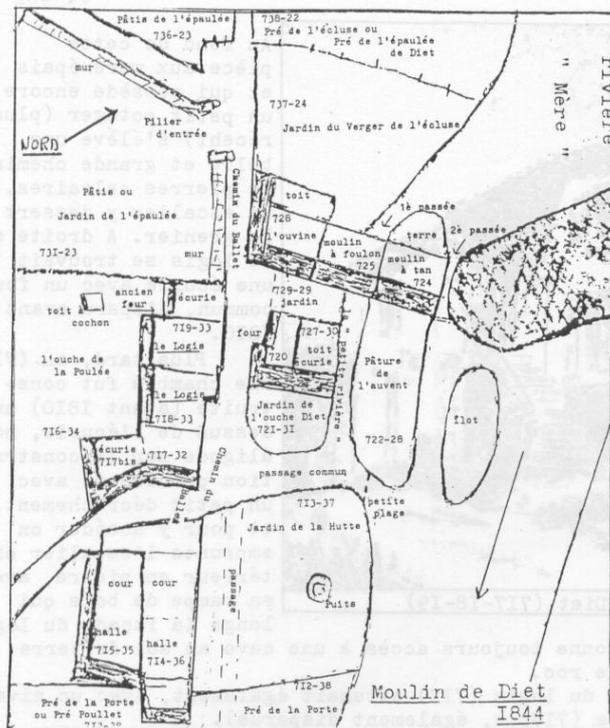
Au bout de trois semaines au moins, les fagots d'écorces étaient apportés jusqu'au hangar à tan, près du moulin. Selon les besoins et les caprices de la rivière, quand les écorces sont bien sèches, les " batteurs d'écorces " vont prendre dans la réserve et apporter les écorces au moulin.

Sous les pilons ferrés aux puissantes dents ou lames coupantes, que soulèvent et abaissent en cadence les cames d'un arbre de couche animé par la roue du moulin, les écorces se transforment en une poussière brune: le tan. Le batteur d'écorces et ses ouvriers mettront cette poudre en sacs. Penseront-ils à se boucher le nez, la bouche afin de respirer le moins possible de cette poudre remplie de tannin. Les sacs chargés seront convoyés à dos de mulets et dans les charrettes par " les voituriers " jusqu'aux importantes tanneries de Fontenay. Le tannin servira à traiter les peaux, qui seront alors débarrassées de la graisse, des poils et qui resteront ainsi plus souples.

A Diet en 1792, Pierre Hérignon est " moulinier à tan ", son frère Charles, bûcheron, écorceur, et également voiturier. Ainsi les différentes opérations se font souvent en famille. Il en est de même pour les moulins à foulon ou à drap qui foulait les étoffes de laine. On filait la laine puis on la tissait (les tisserands étaient nombreux). Ce n'est qu'après que l'étoffe passait au moulin.



la chaussée de Diet, en hiver



là, les maillets en bois P.400 dur (cormier, buis) frappaient en cadence actionnés de la même façon que dans le moulin à tan.

L'étoffe, frappée, tournée et remuée en tous sens en sortira plus propre, plus souple, plus solide car resserrée. On utilisait, pour fouler, des auge circulaires où on mélangeait à l'eau alcaline, " la terre à foulon ", espèce d'argile qui mêlée à du savon aidait au dégraissage des pièces de drap de laine.

Plusieurs autres moulins à foulon fonctionnaient à Mervent : un à Gourdin, un à Doreau et un à Foulet qui a donné son nom à l'endroit.

Souvent, filage, tissage, se faisaient près du moulin. Ainsi est mentionné en 1750, Nicolas Chaigneau " fileur de laine et foulonnier ". Il travaille avec sa belle famille au moulin de Doreau.

Souvent également, le moulin qui nécessite un entretien de tous les instants et souvent des réparations (roues, mécanisme), exige la présence d'un ouvrier spécialisé, un charpentier de moulin.

En 1810, François Boutet, époux de Madeleine Hérignon, est déclaré " charpentier, moulangeur ". Son fils, Nicolas Boutet, marié à Justine Fèvre, est " moulinier " en 1844 puis " fouleur d'étoffes " quelques années plus tard. Toujours à Diet en 1850, François Rouillet (père) y est recensé comme " charpentier en moulins ".

Examinons le village de Diet sur le cadastre de 1844.

Nous avons localisé les deux moulins : le moulin à foulon (725) attenant à la chaussée et le moulin à tan (724) attenant au précédent. Une troisième bâtisse " l'Ouvine " complète l'ensemble, dépendance sans doute des moulins, elle longe le " chemin du Ballet ".

La disposition des habitations à Diet est restée identique sur les deux cadastres (voir 1810 p. 399).

Les constructions 717, 718, 719 occupées par le " maître meunier " et sa famille sont très anciennes et ont pour nom mentionné en 1609 : " Le Logis de Diet " (voir p. 401).

La porte d'entrée en plein cintre est encore belle et prouve le bon goût et l'aisance du propriétaire de l'époque.

" Le Logis " :

quand on regarde ce qu'il en reste, on s'aperçoit que c'était une construction rectangulaire construite sur une base rocheuse qui a été creusée pour cela. On y accédait par un escalier de quelques marches aboutissant à la porte arrondie. Les ouvertures; cette porte et deux fenêtres, exposées à l'Est éclairaient une pièce unique dont la partie gauche (717) est (1) aujourd'hui disparue. Dans le pan de mur restant on devine la deuxième fenêtre.

(1) sur l'aquarelle (p.401 en haut) la partie gauche n'est pas d'un seul tenant avec l'autre (décrochage du mur et aussi toit plus bas).



le Logis, chemin du Ballet: l'Ouvine



Le Logis ou la Maison de l'Ouche Diet (7I7-I8-I9)

Au fond de cette pièce aux murs épais et qui possède encore un petit potager (plus récent) s'élève une belle et grande cheminée de pierres calcaires. Un escalier y dessert le grenier. A droite de ce logis se trouvait une écurie avec un four commun, disparu avant 1810.

Plus tard, au (719) une chambre fut construite (avant 1810) au-dessus de l'écurie, non alignée sur la construction précédente avec un petit décrochement, et pour y accéder on emprunte l'escalier extérieur en pierre, avec sa rampe de bois qui longe la façade du Logi

Sous l'escalier, une petite porte donne toujours accès à une cave au sol de terre battue dont le fond est formé par le roc.

A la partie gauche manquante du Logis (717) attenait également, avec un niveau plus haut que l'ensemble, une écurie (717bis, également disparue).

Ce " Logis de Diet " qu'on appellera aussi " Maison de l'Ouche Diet " a-t-il été touché par la terrible crue de 1770 ? Cela est fort possible bien qu'il soit sur le coteau. En tout cas les moulins, eux, ont été emportés comme tous ceux de Mervent, sauf celui du Portail parce qu'il était " haut " et " neuf ".

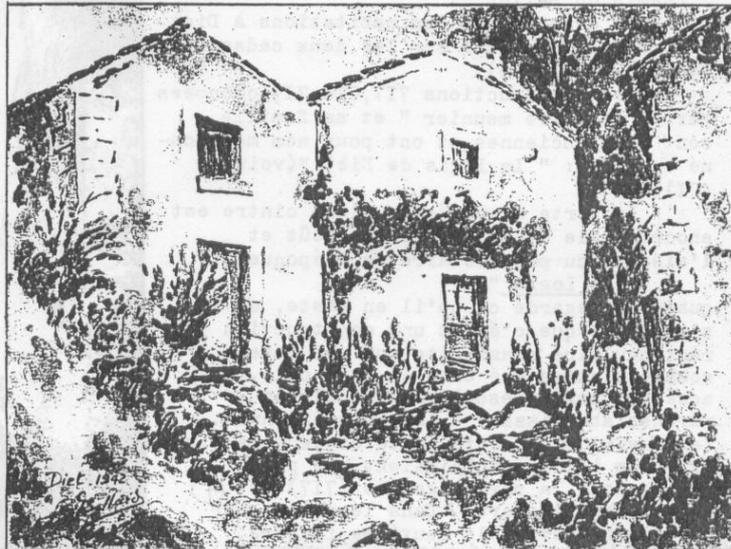
Enfin un autre groupe de constructions, dépendances, existaient en 715, 714: les hangars ou " halles " avec cour et forge. C'est là, que s'entassaient et finissaient de sécher la réserve d'écorces et qu'on rangeait les sacs de tan avant la livraison. C'est là également qu'étaient forgées les lames de fer des pilons et autres outils utilisés au moulin ou à la culture.

Ces halles n'existent plus, seule, une des habitations qui s'élevait auprès, transformée en 1895-96, y reste encore.

Enfin, construits après 1810, en (726) une écurie avec fenil, toit à cochons (727) et un four (720) (après 1810 également) laissent à penser que les habitants outre leurs occupations au moulin élevaient quelques animaux domestiques et cultivaient les terres proches. C'était une façon sans doute nécessaire d'améliorer les ressources et l'ordinaire.

Voici donc le village de Diet, sa chaussée (p.399), ses deux moulins, ses habitations et leurs dépendances.

Voyons maintenant les terres qui les entourent (plan p. 397, 398).

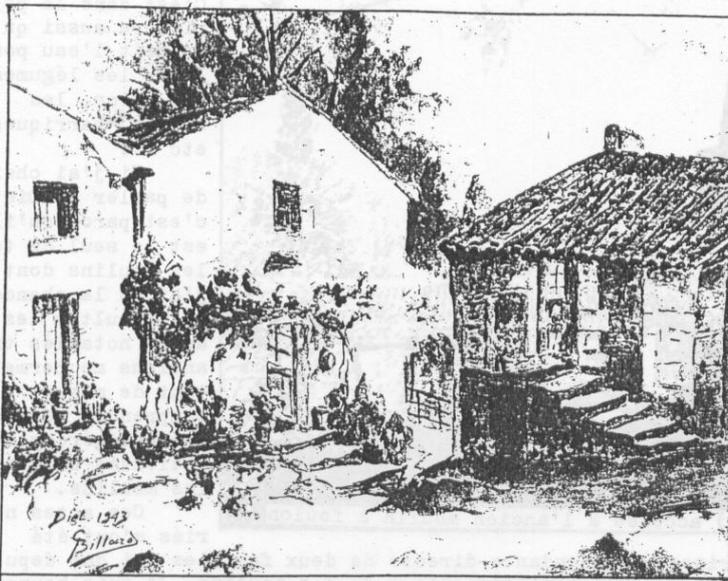


Une partie du Logis (717) donnant au sud

En 1810, cinq grandes parcelles les composent. En 1844, ces parcelles ont été morcelées.

Sur le coteau qui touche la forêt, les terrains se présentent en pente assez forte ou par paliers. Ce relief a donné leur nom à certaines parcelles : les "épaulées" ou "poulées".

Soit en empruntant le chemin du Chêne-Tord passant à Pierre-Blanche, soit le vieux chemin de la Cayenne des Essarts à Diet, soit, en venant des Ouillères par le Grémillon et en descendant le coteau vers la chaussée ou le gué un peu en aval, soit en prenant seulement



Maison du Père Piot sur l'ancienne halle (715) à droite

le petit sentier qui suivait la Mère et filait vers Pierre-Brune, on arrivait au village de Diet. (v. p. 398)

Voici, à l'entrée du village le pré de la Porte (712), le jardin de la Hutte (713); (une hutte y est signalée sur les matrices du cadastre de 1810, et un puits - aujourd'hui en ruines et recouvert par les eaux du barrage, ordinairement)

Derrière le Logis, en bordure du chemin qui longe la forêt, l'Ouche de la Poulée (716) avec toit à cochon, puis le jardin de l'Epaulée (731) (737bis).

De l'autre côté du sentier conduisant à la forêt, voici un pré, le pâtis de l'épaulée (736), dont l'entrée était flanquée de deux piliers, en pente comme le reste des parcelles; à sa gauche dans la partie qui avance dans la forêt, un pré, le Pâtis du Petit Guiet (732,733) (maintenant en partie boisé) où se trouve un point d'eau. Est-ce pour cela que tout près on trouve le pré de la Fontaine (739).

Un ruisseau dont nous avons déjà parlé page 398, et qui roule une belle quantité d'eau par temps de pluie, descend à travers ces parcelles jusqu'à la Mère.

Ce ruisseau sans nom, prend sa source dans les Minières, parcelles 34,36, traverse (par des buses) la route au Pont Prin après avoir reçu, entre autres les eaux de la fontaine du Cerisier située à droite de la route du Pont Prin à Fourchaud.

En revenant vers les moulins à droite du petit chemin, voici le jardin et le pâtis de l'Epaulée (735,736), à gauche le pré et le verger de l'Ecluse (737,738), longeant justement cette dernière, Le pré de l'Ecluse où la rivière laissait par temps sec une lagune.

En aval des moulins (voir p. 400) se trouve la pâtûre de l'Auvent (722, parcelle en commun) enserrée entre les deux sorties d'eau dont celle du moulin à foulon appelée "la Petite Rivière".

Enfin, bordant cette petite rivière, deux jardins : le 729 et le 721: le jardin de l'Ouche Diet, séparés par les bâtiments 720,727 (Four et dépendances construits après 1810).

A l'extrémité du passage commun la petite rivière formait une plage où de tout temps et sur une grosse pierre, les femmes venaient laver leur linge.

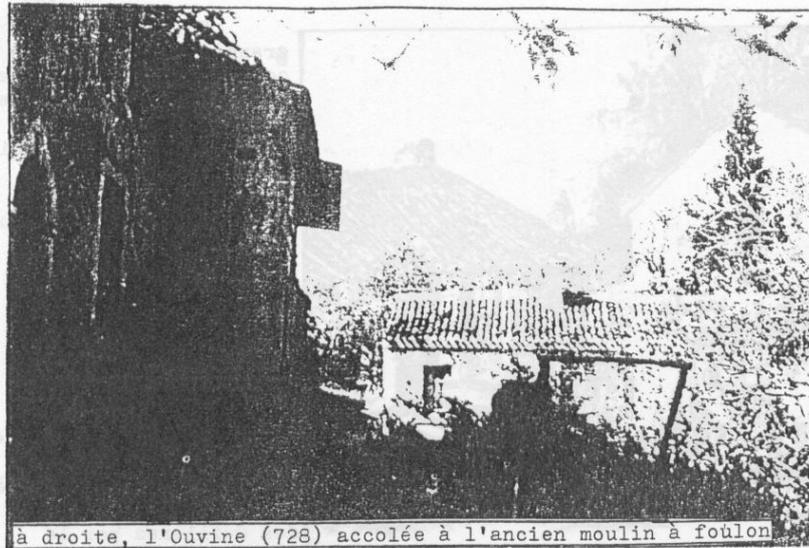


Le Logis (718-19)

C'est dans la petite rivière aussi qu'on prenait l'eau pour laver les légumes, les mains, les sabots, les barriques, etc ...

Si j'ai choisi de parler de Diet c'est parce qu'il est le seul de tous les moulins dont j'ai eu la chance de consulter des actes notariés anciens me permettant de mieux comprendre comment étaient gérées les activités autour de ces moulins.

Ces actes notariés m'ont été



à droite, l'Ouvine (728) accolée à l'ancien moulin à foulon

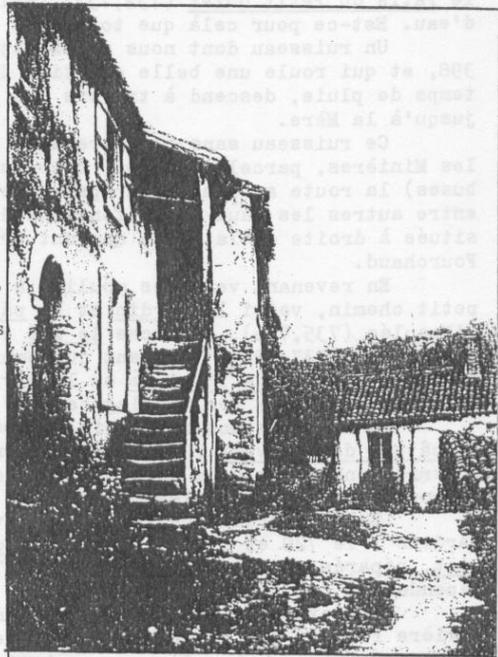
confiés par Mme Gisèle Griseau, descendante directe de deux familles qui ont depuis 1600 environ peuplé Diet et se sont activées autour de ses moulins. Je suis heureuse de remercier, ici, Mme Griseau.

Ces biens que nous venons d'énumérer, propriétés de Pierre Hérignon et Marie Desmié, décédés, sont partagés entre leurs quatre héritiers et vont être divisés en quatre lots.

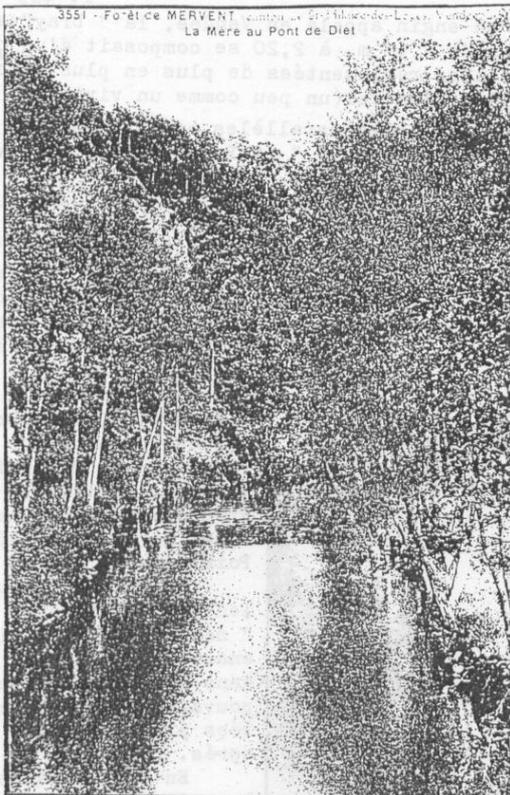
Cet acte du 2 mars 1792 (recopié sur l'original) signale entre autre : " pour le 1^{er} lot, " un ballet (hangar) neuf qui tient à l'ancienne halle " plus une maison, une écurie et la moitié de l'ancien ballet; plus une pièce de jardin d'un quart de boisselée, plus une pièce de pré appelée le pré de la Poulée contenant deux boisselées et demi environ, plus " la moitié du moulin à écorces avec ses tenailles ". Ce lot aura droit d'y travailler les lundy, mardy et mercredi (sic), plus deux jours à faire travailler le moulin à drap qui seront les jours des vendredi et samedi ".

Le 2^{ème} lot consiste : " dans une petite maison touchant à celle du premier lot, plus une écurie touchant à cette maison, plus une pièce de jardin touchant au derrière de la Poulée, contenant à semer trois mesures de graines de lin environ, plus un pré appelé le Petit Guiet contenant une boisselée et demi, plus ce lot aura droit de travailler le moulin à drap les jours des dimanche, lundy, mardy, mercredi et jeudi (sic) de chaque semaine ".

Le 3^{ème} lot consiste : " en une maison, une écurie, un petit ballet devant la maison plus un petit jardin touchant à ces bâtiments plus un petit pré contenant une boisselée environ touchant à celui du second lot. Les " épolis " qui feront la séparation des deux pièces de pré seront mis et entretenus par moitié entre le présent et le second lot chaque fois que besoin sera, plus un petit jardin contenant à semer deux mesures de grennes (sic) de lin environ touchant au jardin du 1^{er} lot. Celui qui aura ce lot sera obligé de faire une fermeture ou buisson de séparation à ses frais, au moyen de quoi le pied de serizier (sic) en alignement lui appartiendra ".



Le Logis (718) et l'Ouvine (728)



Le 4ème lot consiste:

en une petite chambre, un petit toit à côté, la moitié de l'ancien ballet le long du chemin qui conduit au bâtiment dans la forêt, plus deux quenouilles de longueur du ballet neuf, plus une pièce de pré contenant une boisselée et demi, plus une petite pièce de jardin contenant à semer cinq mesures de "grenne" (sic) de lin environ, plus aura le droit de faire travailler le moulin à écorce les jours de jeudi, vendredi et samedi chaque semaine. Le dimanche sera commun entre ce lot et le 1^{er} lot. Les réparations du moulin se feront en commun et par moitié. La chaussée sera entretenue par réparations qui y seront nécessaires à chaque fois que besoin sera par le premier, deuxième, et quatrième lot.

Tous les domaines sont situés à Diet sur la paroisse de Mervent. Ces lots ainsi faits, les plus justes et les plus égaux qu'il leur a été possible, ont été faits quatre billets pliés et mis dans un chapeau et tirés au sort.

Le 1^{er} demeurera en pleine propriété et à perpétuité à Pierre Hérignon (X Rose Boutet moulinier, qui en jouit déjà.

Le 2^{ème}, à François Boutet (gendre des défunts) et sa femme Madeleine Hérignon.

Le 3^{ème}, à Charles Hérignon dit "Charlet"

Le 4^{ème}, à Louis Legeron (gendre des défunts veuf de Marie Hérignon, pour sa fille mineure Madeleine.

Il est stipulé que "les domaines ci-dessus sont tenus de partager la rente de 51 livres envers Madame Marchegay qui sera réglée à chaque fête de St Michel. Payeront les dits copartageants en commun les cens et devoirs à l'exception de la redevance des anguilles laquelle sera payée seulement par le 1^{er} et 3^{ème} lot".

Si j'ai reproduit en partie cet acte de 1792, c'est que plusieurs choses intéressantes s'en dégagent - par exemple :

Trois familles se partagent le travail dans les deux moulins d'une façon très précise suivant le jour. Il fallait une belle entente pour réaliser cela !

Ceci explique pourquoi le même personnage est cité tantôt: moulinier, moulangeur d'écorce ou fouleur d'étoffe.

Le travail peut se faire le dimanche ! La culture du lin se pratique couramment - Le moulin possède des "tenailles" - La chaussée est réparée par les usagers des moulins - La redevance des anguilles est réglementée - Les servitudes et obligations de chacun sont bien définies.

Enfin, note importante : les usagers des moulins n'en sont pas propriétaires (même s'ils sont parfois déclarés tels; par contre ils peuvent être propriétaires des habitations et des terres).

En réalité, il faut savoir qu'ils sont seulement propriétaires du droit d'y travailler, de les exploiter, et ce droit entraîne des obligations : le paiement d'une rente (le loyer en somme), du cens (impôt) et obligation de pourvoir à l'entretien des dits moulins, dépendances, chaussée ... etc.

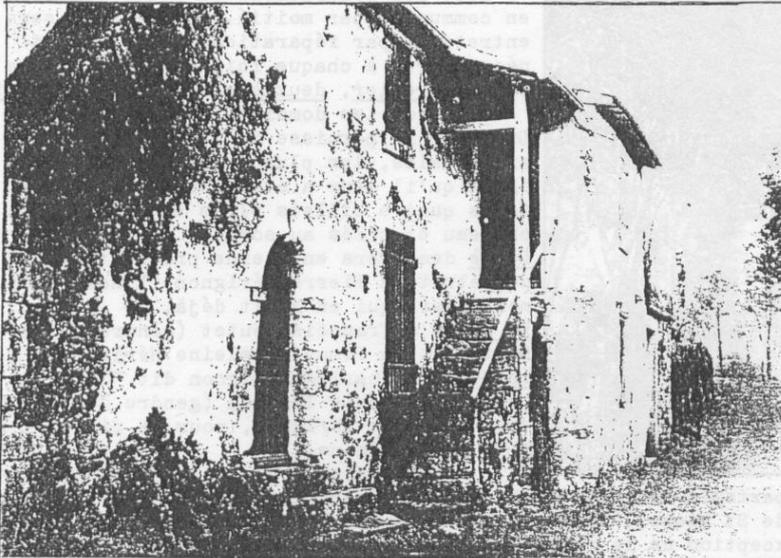
A Diet, la pêche à l'anguille s'est toujours pratiquée ainsi que le montre la redevance dont nous avons parlé plus haut.

La chaussée d'un moulin, toujours construite en biais sur la rivière, permet de remplir l'écluse et de garder ainsi une réserve d'eau. Les vannes en bois appelées aussi "portes" sont baissées ou levées suivant les besoins: remplir l'écluse ou faire tourner la roue du moulin. Ces vannes se déplacent dans des glissières en métal scellées à l'entrée de "la passée". A Diet, ces canaux de dérivation sont bordés de longues pierres taillées dont certaines atteignent 2,20 m. sur 0,60 m. qu'il a bien fallu transporter là. C'est dans ce canal que va se faire la pêche des anguilles. C'était tout un art !

La pêche à "la passée" se pratiquait avec un engin appelé en Vendée, la "bray" en patois la "bra". Cette bray d'une longueur de 1,60 m. à 2,20 se composait d'un cad de bois sur lequel s'adapte un filet, de mailles réglementées de plus en plus étroit et se termine parfois par une poche en mailles de métal (un peu comme un vivier).

Le cadre de la bray s'adapte sur des glissières parallèles et voisines de celles des vannes. La poche s'allonge dans la "passée". "La Bra" posée, on lève les vannes et l'eau amène dans le piège son lot d'anguilles.

Cette pêche était presque une fête. Elle se pratiquait, par une nuit sans lune quand la pluie avait fait grossir la rivière et rendu son eau jaune et boueuse. Quand la bray était tendue, les pêcheurs se rassemblaient dans le moulin autour d'un bon feu et la veillée se prolongeait. Au bout de quelque temps, il fallait "lever la bra". La vanne refermée, on remontait le cadre de bois et la longue poche



Le Logis ou "Maison de l'Ouche Diet (718,719)

Si la pêche était bonne, l'engin devenait très lourd et ce travail demandait l'effort de plusieurs hommes costauds.

(souvenir de Mr Lucien Normand, petit-fils de François Hérignon mais aussi de Monsieur Rémi Poirier).

Enfin, les anguilles étaient vidées "non pelées" et mise ensuite au gros sel dans un saloir. Elles pouvaient être dégustées plusieurs mois après.

En quoi consistait la redevance des anguilles ?

Les "mouliniers de Diet vendaient-ils leurs anguilles, prélevant une partie

de la vente pour le propriétaire. Devaient-ils fournir les anguilles elles mêmes ? Peut-être la redevance consistait-elle en ces deux solutions ?

Vers 1910, quand L. Brochet parle, à Diet, "d'un restaurant hospitalier qui convie le visiteur à manger la friture", on y servait certainement des anguilles !

Les exploitants des moulins avaient tous le droit de pêche (anguilles ou autres poissons) et de vendre le produit de cette pêche. Plus tard, une fois les moulins désaffectés, certaines personnes louaient même les chaussées afin de profiter de ce droit. Mais d'autres n'hésitaient pas à pêcher sans permis. L'attrait du braconnage, du défendu était bien connu à Mervent pour la pêche, comme pour la chasse. Et les bonnes histoires ne manquent pas à ce sujet, telle celle-ci, qui se passe à Diet, racontée par un Merventais ; Mr L. C. aussi braconnier à ses heures :

"Un jour d'hiver, il y avait de la neige, un braconnier du bourg se rend dans les Verreries où les coupes étaient en exploitations face au village de Diet. Il y avait des parcelles de taillis abattues et d'autres pas encore. Notre chasseur aperçoit à la lisière d'une parcelle non abattue, un beau chevreuil et le tue d'un coup de fusil.

Il va ramasser sa victime et tout en l'emportant, il entend un coup de siffet. Croyant que c'était un garde, il jette le chevreuil le long d'un tas de bois et disparaît. Il n'est pas allé très loin, pensant soudain que c'était peut-être un autre venu en faire autant que lui ; il retourne alors où il avait mis son chevreuil, mais il avait disparu.

Comme il y avait de la neige, il n'eut pas de peine à suivre les pas de son "voleur" qui le conduisirent au bout de la chaussée de Diet recouverte par le courant.

Il se dit : - si l'autre a passé, je dois y passer aussi ! et il s'engage sur la chaussée, où il n'y avait pas trop d'eau pour suivre la piste. Au bout de la chaussée, il y avait le vieux moulin et notre suiveur s'aperçoit que les pas entrent et sortent du moulin. Il pousse la porte, monte à l'étage où il y avait un

tas de fagots et après en avoir remué quelques-uns, il retrouve son chevreuil. Sans hésiter, il se le remet sur le dos et reprend son chemin à l'envers gagnant ainsi la forêt et une cache sûre pour son butin afin de ne le rentrer qu'à la nuit.

Pendant ce temps, le voleur si on peut dire, qui n'était autre que " Charlet Hérignon, père, (v.p.408) qui habitait Diet, était parti chez son fils Jean Auguste qui habitait au Chêne-Tord, pour qu'il vienne l'aider à dépouiller le chevreuil.

Quand le fils fut en place, il dit à son père : " Où qu' l'est ton chevreuil? l'est it-chi dans les fagots ... L'ont bé remuer tous les fagots mais le chevreuil devait pas être bé mort ! ... L'était reparti ! "

Revenons quelques décennies en arrière.

Nous allons maintenant faire connaissance avec ceux et celles qui demeurèrent à Diet et animèrent générations après générations ce petit village merventais, ce petit village où L. Brochet abordait un jour du siècle dernier et où il notait : " Nous sommes à Diet où la Mère semble se diviser en trois bras s'allongeant et sous les passerelles et entre les pierres des chaussées; quelques canards aux coin-coins tapageurs barbotent dans l'eau qui monotone ment chante. Par les restes de l'écluse de l'ancien moulin, la Mère se précipite, grondeuse. Un restaurant hospitalier convie le visiteur à manger la friture. Ce vallon est d'une réelle beauté et vaut qu'on s'y attarde et se laisse envahir par sa douceur mélancolique ". (Louis Brochet, 1893).

L'Etat Civil de Mervent conserve les actes à partir de 1688; il n'a pas été aisé de retrouver les plus anciens, néanmoins, grâce aux actes de vente, de rentes conservés par la famille



de Mme Griseau, aux généalogies de Mr Maillaud, ajoutées à mes recherches personnelles, il a été possible de recenser, en partie pourtant, les habitants de Diet.

D'autres actes nous renseignent également sur le village, par exemple : En 1609, le 15 août, " Dame Catherine Cardin demeurant à Fontenay, veuve de M^{re} François Mesnard, procureur à Fontenay, passait marché avec Gabriel Micheau, maçon, demeurant à Vouvant, qui

devait refaire le pignon du Logis où était situé le moulin appelé Guiet, paroisse de Mairevent " (sic). (généalogie Maillaud, famille Mesnard).

Cet acte nous donne l'orthographe de Diet à l'époque, le nom de la propriétaire qui touche la rente foncière; il mentionne " le Logis ", mais nous n'avons pas le nom des locataires du moment.

Acte du 21.1.1660 : " Ladite rente, sans intérêt, est due par Pierre Juillet demeurant à Diet, à Michel Courtin (père) " (famille aisée de Fontenay).

Acte du 20.2.1693, trente ans plus tard, la rente est payée par Pierre Blanchard et autres, à Marie Courtin, Vve du Sieur Raison, fille du précédent. Sur les actes de l'Eglise, les enfants Blanchard ont tous pour parrainset marraines des personnages influents de la commune. Pierre et son frère Jean, époux de Hillérine Joguet, d'une ancienne famille de Mervent, vivent et travaillent au moulin de Diet.

Elle est veuve très tôt et se remarie avec Louis d'Enfer. Ce dernier, en 1711, aura des démêlés avec la justice. Il se voit dresser procès verbal le 2 Xbre, par trois sergents gardes de la forêt royale dont Jean Gaborit, du village du Nay.

Le délit est mentionné dans le document coté B. 1259, aux Archives D. et dont voici un extrait :

" ... au-delà, nous nous sommes transporté au moullain de Guiet (sic) dans le fond de la forêt, paroisse de Mervent, chez le nommé Louis d'Enfer, parlant à sa femme et faisant visite chez eux, nous aurions fait rencontre d'un mousqueton de la longueur de deux piedz et demy (76,26 cm.) de canon que nous avons pris et saisy; tous leurs fusils étaient chargés ... ".

Déjà à cette époque le braconnage se pratiquait dans la forêt royale; il était strictement interdit et sévèrement réprimé.

A Diet, demeurera Jean, le fils d'Hillérine et de son premier mari Pierre Blanchard. Jean, veuf de Marie Duteau, épouse en seconde noce Andrée Hérignon qui lui survivra jusqu'en 1755. Vers 1750, le neveu de cette dernière, Pierre Hérignon, va s'établir à Diet pour longtemps et y " faire souche ".

Famille Hérignon, dont le nom s'écrira parfois : Laregnon, l'Hérignon.

Pierre Hérignon, épouse Marie Desmié; il est dit en 1754 " moulinier " voiturier et passe acte pour la rente citée plus haut en 1764, qu'il paie à la Saint Michel au Sr Ch. Venant Brunet époux de Dame M. Anne Marchegay (fils de Jeanne Raison et petit fils de Marie Courtin, voir p. 406).

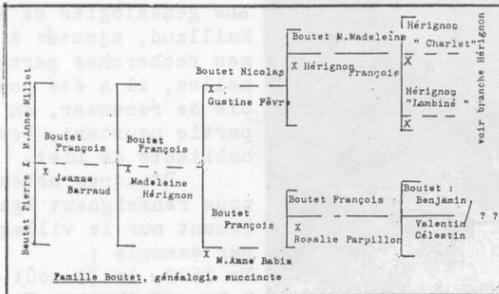
En 1764, Pierre est dit propriétaire du droit au moulin à tan avec droit de faire travailler le moulin à foulon. Il demeure au " Logis " de Diet. Il a quatre enfants; les deux aînés, Pierre et Madeleine, vont se marier successivement avec deux enfants de la famille Boutet, installée à Doreau, Rose et François (voir généalogie p. 408).

Ainsi, va s'implanter à Diet la famille Boutet.

Pierre Hérignon, déjà veuf, décède le 26.5.1783 à Diet, âgé de 78 ans " en présence de ses quatre enfants " qui vont hériter et par la suite se partager ses biens. Nous avons déjà fait état de ce partage en 1792

Famille Boutet : d'où vient-elle ?

Le père, Pierre Boutet, natif de St Jean de Fontenay, qui a épousé en 1700 à Bourneau Marianne Millet de Bourseguin, était alors farinier à St Maurice le Girard. On le retrouve en 1725, farinier à Vouvant où il afferme les moulins à eau et vent de Blin (ou Belin, en amont de Pierre Brune sur la Mère).



Parmi tous ses enfants, il aura quatre fils: François épouse Jeanne Barraud (fille du farinier du moulin du Besson).

Louis, en 1749 épouse Marie Mallet (fille du farinier de Gazeau).

Pierre, épouse Jeanne (fille de Maître François Rouault, farinier à Gourdin) enfin Jean épouse également une fille de meunier.

En 1744, la veuve Boutet est toujours à " Belin " avec ses fils. En 1745, elle renouvelle un bail de 9 ans en indivis avec ses enfants François et Louis, (toujours avec elle à Blin), pour les moulins à eau et à vent. Trois ans plus tard, le 26.12.1748, Marianne Boutet étant âgée, passe acte de non communauté avec ses fils qui s'installent alors à Mervent; ils vont donner à leur mère une pension " attendu son grand âge et sa cadusité " (sic) de trente livres par an payable à la Saint Michel.

Malgré son grand âge, Marianne Boutet est nommée tutrice de la fille de son fils aîné, Jean marié à Catherine Bailliaud; tous deux étaient morts avant le 12.2.1745 laissant une enfant mineure en bas âge : Marie Anne. Sa grand mère devait " la nourrir ou faire nourrir, entretenir et esduquer suivant sa condition jusqu'à l'âge de quinze ans " (sic) et lui donner la somme de 120 livres lorsqu'elle serait en âge de se marier (v. Maillaud, famille Millet).

quatre ans, Pierre Barraud, et la veuve Boutet, foulonier, demeurant au village de Mervent, ont signé les présentes pour leur mariage de la somme de 120 livres par an payable à la Saint Michel. Ce legs dont acte a été signé et nous approuvé de nos mains et sceaux, en l'absence de la veuve Barraud, au mariage de la veuve Barraud.

Nicolas Boutet Hérignon

12.2.1822
extrait d'acte

François Boutet et sa femme Jeanne Barraud, s'installent au moulin de Doreau où il est dit : charpentier au moulin à foulon et farinier. Ils auront sept enfants. Parmi ceux-ci, François et Rose, dont nous avons déjà parlé et qui épouseront Madeleine et Pierre Hérignon de Diet.

Famille Hérignon - Boutet.

Pierre Hérignon (fils) épouse Rose Boutet en 1785. Il a hérité du 1^{er} lot (v.p. 403), pourtant en 1792, il habite au bourg de Mervent où il est cabaretier et marchand de bois. En 1793, il vend sa part du moulin à écorces et son droit de travailler au moulin à drap à son beau frère François Boutet " par cause de sienne

et membre d'une très ancienne et très grande famille merventaise. François a beaucoup de frères et soeurs installés dans la commune, entre autre: Jacques est voiturier à Pierre Blanche, Jean dit " le sorcier " est " propriétaire traiteur " et demeure dans le bourg près du Presbytère (sic).

Parmi les enfants de Madeleine et de François qui décède en 1834 ; Jeanne Rose épouse François Normand qui est " domestique à Diet chez la veuve Legeron " (sa future belle-mère). Quelques années plus tard, Jeanne Rose écrit au maire de la commune: " Mervent, le 29 septembre 1883. Monsieur le Maire,

Etant dans l'intention de vendre vin à Mervent, dans ma maison sise au village de Dié (sic), j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à ouvrir un débit de boissons. Je me nomme Bard Rose née le 8 mars 1815 à Mervent de François et de Madeleine Legeron, ménagère veuve de Normand François. Je serai toujours avec respect, Monsieur le Maire, votre très humble servante. Pour la pétitionnaire qui ne sait signer, le conseiller municipal " .

Ce débit de boissons fut-il ouvert à Diet ? Rose décède cinq ans plus tard âgée de 74 ans, au lieu-dit " la Chapelle " de ce bourg.

Enfin, François Benjamin, appelé communément " Constant ", autre fils du couple Legeron-Bard, est scieur de long, batteur d'écorces et sera plus tard également garde vente.

Il épouse en 1858, sa cousine issue de germain, Augustine Hérignon. Le mariage civil est suivi deux mois plus tard de la naissance d'une petite Eléonore. Le mariage religieux ne sera célébré que deux ans après le 14.5.1860, quelques mois avant la naissance de Constant Victor leur deuxième enfant (voir acte p.409). Malheureusement leur union sera ^{de} courte durée; Constant décède à Diet, à 43 ans en octobre 1870, " ayant reçu les derniers sacrements la veille de sa mort " et laisse Augustine veuve avec ses six enfants en bas âge à élever: Eléonore, Victor, Ferdinand, M. Angélique, Daniel et Constant qui n'a que 2 mois.

Cinq ans plus tard, Augustine se remarie avec Jean Roulet, carrier et bûcheron Elle aura encore deux filles: Léontine et Joséphine. Mais en 1887, âgé de 44 ans, Jean Roulet décède à son tour. Il " a rendu subitement son âme à Dieu, écrasé par des éboulements de terre, dans la paroisse de Foussais où il était à travailler " .



Marie et Ferdinand Bard, Diet 1942

Augustine est très éprouvée. Elle a perdu déjà également deux enfants: Daniel (12 ans) et Eléonore (23 ans) mariée à Alexandre Suaudeau.

Elle reste donc à Diet avec ses deux filles et ses trois garçons: Victor, Ferdinand et Constant qui vont l'aider à faire tourner le moulin à tan.

Jeannette, son arrière, arrière petite fille en parle avec admiration : " C'était une femme costaud, forte comme un homme, avec une forte carrure, travailleuse, courageuse ayant du caractère ". Ces trois fils vont également continuer le travail de carrier de leur beau père décédé. Toute la famille demeure dans la maison (7I7, 7I7bis) aujourd'hui disparue (voir p. 40I, en bas).

Quelques années auparavant en 1876, la mère d'Augustine fait une donation à ses enfants en présence de deux témoins: " laquelle voulant donner à ses enfants une nouvelle preuve de son affection, et prévenir les difficultés que pourrait faire naître entre eux le partage de ses biens, déclare faire donation sous forme de partage anticipé entre ses trois enfants, François, Augustine et Marie. Vu la difficulté de faire les lots, ceux qui auront trop donneront en argent la différence aux autres etc.. "

Augustine, fille de la donatrice, partagera à son tour ses biens entre ses enfants.

Victor époux de Marie Bouron recevra le 7I5, ancienne halle avec forge plus une bâtisse sur le terrain 7I2. C'est là qu'il ouvre en 1896 " le bistrot des Pêcheurs " dont parle L. Brochet (détruit lors de la construction du barrage). Son arrière petit fils habite toujours les autres bâtiments, aménagés bien sûr. Victor aura trois enfants: Maurice, Marie dite Ninie épousera Fernand Panier; ils achèteront l'Hostellerie de Pierre Brune qui reviendra à sa fille : Fernande.

enfin Victor, dont nous avons parlé dans le bulletin n°19, aura un fils: Maurice.⁴¹¹
Ferdinand, époux de Florestine Bouillaud (v. photo p.410), recevra le 717 où, toujours carrier, il vit avec ses trois filles: Marie, Germaine, Ambroisine. (Son arrière petite fille nous a raconté un peu sa vie) " Ferdinand, jeune, ne savait ni lire, ni écrire ayant été gagé dès l'âge de 8 ans pour garder les vaches dans les fermes. Remarquablement intelligent, il s'est instruit tout seul. C'est au château du Poiron (Pissote), où il est cocher, qu'il fait la connaissance de son épouse qui y était femme de chambre. Il porta toute sa vie sa casquette de cocher et il disait parlant de ses filles: " I va pas gagner bérède d'argent avec mes trois feuilles ! " qu'il donneront néanmoins une belle descendance; les familles Moreau, Coirier, Gibeaud.

Constant, époux de Rosalie Belaud, héritera entre autre de la deuxième halle et de l'habitation y attenant en bordure du chemin en 714 D (toutes ces constructions sont détruites). Par la suite, Constant et sa femme iront s'installer sur le plateau de la Grotte y tenant café restaurant, vers 1895. Ils auront deux enfants: Constant, sans postérité et Valentine, épouse de Isaïe Normand; ils auront un fils Robert.

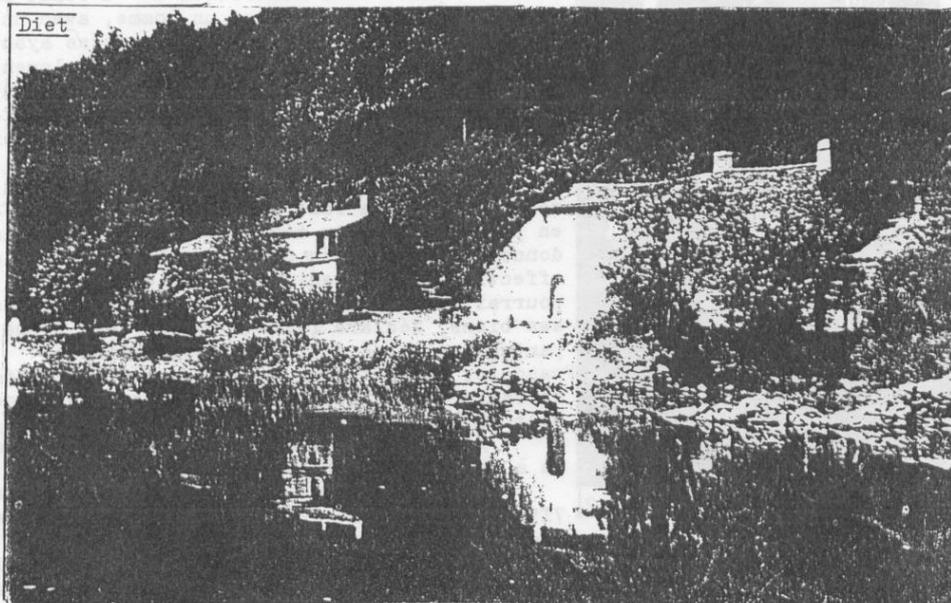
La famille Bard était très unie. Les trois frères, travaillant ensemble à leur dur métier de carriers, savaient s'entraider. Ils ont tiré les pierres des carrières de Diet, de Pierre Brune et de bien d'autres petites carrières travaillant beaucoup pour l'administration des Eaux et Forêts. C'était un travail dur et dangereux. Ils étaient payés à l'année, 10 Fr en pièces d'or qu'il fallait partager en trois. Les pièces étaient changées chez Normand, le boulanger du bourg et le partage était fait équitablement par Ferdinand qui savait régler calmement les différents s'il y en avait entre les frères.

Les descendants nous ont tous mentionné que leurs grands pères avaient donné les pièces d'or qu'ils avaient en 1870, pour acquitter l'indemnité de guerre due à la Prusse par les Français vaincus. Nous savons que de nombreux Français les ont imités, répondant à la demande du gouvernement afin de payer rapidement et d'être débarrassés au plus tôt de cette dette de guerre et de l'occupation prussienne.

Il y aurait sans doute encore beaucoup à dire sur les habitants de Diet, sur ce petit village dont parlent avec tant d'amour et d'émotion ceux qui y ont vécu ou y vivent encore et que je remercie.

Quand on regarde la photo ci-dessous, on se surprend à penser qu'il doit faire bon vivre ici. Loin des bruits, de la pollution; il suffit pour s'y plaire de savoir apprécier la forêt, l'eau, la pêche, la tranquillité ...

On peut dire encore aujourd'hui, que Diet a une grâce particulière même si les vergers fleuris ont disparus et même si l'on entend plus le tic-tac de ses moulins. C'est pour cela sans doute que le Syndicat d'Initiative de Mervent le présente en son dépliant et guide touristique, reflétant ses vieilles maisons dans l'eau de la Mère.



Bulletin n° 25, Novembre 1996 Mme Maryline RAIMOND-VINCENT 31 Rte du Lac.